



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 7 DECEMBRE 1847.

LA DISSOLUTION DU PARLEMENT.

Hier à cinq heures de l'après midi, il est sorti un Extrê de la Gazette Officielle, contenant la nouvelle depuis longtemps attendue de la Dissolution du Parlement Provincial, dissolution faite d'après l'avis et le consentement du Conseil Exécutif!

enivrante ne mouille vos lèvres avant que le nom de l'Élu ne soit proclamé. Si d'autres vous disent: " Venez avec nous et joignez votre suffrage aux nôtres, car celui que nous voulons élire est un homme dévoué à son pays ; " ne leur accordez pas aussitôt votre confiance; et si vous ne voyez pas clairement quel est le meilleur parti, allez du côté où vous voyez le plus d'hommes honnêtes, religieux et indépendants.

LE MANIFESTE DE QUÉBEC.

Le correspondant de la Gazette de Montréal qui a écrit dernièrement sa communication No. 1 au sujet du Manifeste de Québec, continue le même sujet dans la Gazette de vendredi à laquelle il a passé sa communication No. 2. Il consacre ce nouvel article à l'examen de la première grande réforme que demande le Comité Constitutionnel de la ré- forme et du progrès et avec lui toute la population du Bas-Canada, tout les réformistes du pays en général.

Le correspondant de la Gazette commence par parler de l'Union des deux Canadas pour arriver par là à la mauvaise représentation du pays qui en est une suite immédiate. Il ne voit pas pourquoi les Canadiens Français sont opprimés à cette Union; car, dit-il, " If the French party are really as opposed to the union as asserted, they show little gratitude in not thanking those to whom that measure is really due. " Oui, sans doute, nous devons beaucoup remercier l'Angleterre de nous avoir mis sous un système qui nous empêche d'être représentés comme nous avons droit de l'être dans le parlement provincial; nous devons la remercier d'un système par lequel de fait et nommément on nous considère inférieurs à nos co-sujets du Haut-Canada et l'on nous traite comme tel.

Nos engagés s'étaient avec le reste de nos effets, mais quelque diligence que nous eussions pu faire, le feu néanmoins nous investissait déjà de toute part lorsque nous arrivâmes près du canot. Heureusement il se trouvait dans cet endroit une petite baie autour de laquelle il y avait une trentaine de pieds de la végétation chétive qui pouvait guère alimenter le feu, ce fut notre unique asile. Le reste n'était qu'un vaste incendie. Quatre Sauvages étaient retournés à l'autre bout du portage chercher quelques sacs de plomb pour les bourgeois d'Abbitibi; mais le feu les ayant cernés de toute part ils furent contraints d'aller se jeter avec leur plomb dans la rivière et nous laissèrent durant plus de quatre heures dans une inquiétude mortelle à leur sujet.

Il faut parler à ce peuple par des signes sensibles, voilà ce qui explique le progrès du Catholicisme sur les autres sectes parmi les Indiens.

Leur tendre dévotion à Marie est vraiment touchante. El le fait notre joie et notre espérance, car Marie ne saurait abandonner ses enfans. La récitation du chapelet, cette dévotion qui terrassa autrefois l'hérésie, leur est devenue si douce et si familière que dans le même jour il leur arrive de réciter jusqu'à trois fois le rosaire et toujours avec la même ferveur. Il a suffi de leur parler de l'archiconfrérie du très-Saint et Immaculé Cœur de Marie pour que tous aient voulu en faire partie. Enfin il n'y a qu'à considérer les sacrifices qu'il s'imposent pour suivre les exercices de la mission et l'on reconnaît sans peine l'empire que la religion a obtenu sur ces âmes naguère sensuelles.

Et vous, cher et bien-aimé Père, en attendant l'heureux jour de pouvoir vous embrasser, daignez vous souvenir dans vos prières de votre affectionné frère en Jésus et Marie Immaculée.

J. N. LAVERLOCHÈRE, O. M. I.

Lac des Deux-Montagnes, le 15 octobre 1847.

RAPPORT

Du Comité Spécial nommé pour s'enquérir de l'administration de la Station de la Quarantaine à la Grosse Isle, auquel a été renvoyée la Pétition de A. Larocque, Ecr., de la part du Bureau de Santé de la Cité Montréal.

(Suite.)

28. N'y a-t-il pas sur l'Isle un fournisseur de provisions, et connaissez-vous le prix des articles qu'il fournit?—Il y a un fournisseur de provisions, et le prix qu'il charge pour ses articles est bien plus élevé qu'à Québec.

bloment et plus utilement employé à y construire quelques-uns des hôpitaux. Les Chapelains catholiques qui demeurent dans le voisinage de ces hôpitaux en souffrent beaucoup pour cette raison. 2ment. On devrait, dans mon opinion avoir recours à l'ancien système, celui d'avoir un Médecin chargé des hôpitaux, et un Médecin chargé de faire la visite des vaisseaux, et dont les Jevoirs seraient distinctement et clairement définis, et aussi plusieurs Messieurs qui connaîtraient bien la Station. En bien des cas ces deux charges son très incompatibles.

REMARQUES ET OBSERVATIONS DU DR. G. M. DOUGLAS, Médecin Surintendant de l'Etablissement de la Quarantaine, à la Grosse-Isle, sur le témoignage donné devant le Comité, par le Rév. M. Moylan, R. C. P. sur l'administration de la Station de la Quarantaine.

Sur les questions 1, 2, 3, 4, 5. Point de remarques. Sur la 7e question. Quant à la manière dont étaient traités les 1100 malades, et à la négligence, des gardes-malades, c'était bien assurément tel que mentionné par M. Moylan. On se procurait bien difficilement des gardes-malades, et c'est encore le cas.

BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL. MERCREDI prochain, le 8 du courant, étant fête d'Obli-gation, (La CONCEPTION) il ne se fera pas d'affaires ce jour-là à cette Institution. JOHN COLLINS, CAISSIER.